

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

UNIVERSITE CONSTANTINE 3



FACULTE D'URBANISME ET ARCHITECTURE

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

N° d'ordre :

Série :

Mémoire de Master

Filière : Architecture

Spécialité : Patrimoine bâti architectural et urbain

TITRE

**La mise en tourisme au regard de la protection et la sauvegarde du
patrimoine paysager**

Cas du cours d'eau « R'humel de Constantine »

Dirigé par :

Dr Nasri-Merouani Y

Présenté par :

CHOUGUIAT Elmouataz Billah

Année Universitaire 2021/2022.

Le résumé

Cette recherche aborde sur la mise en tourisme dans le cadre de la protection et la sauvegarde du patrimoine paysager, Le thème proposé découle des interrogations et des débats entrepris à travers les questionnements de la société civile dans les réseaux sociaux sur la persévération, le présent et le devenir de la gare routière Est Tahar Sahraoui de Constantine, qui se trouve dans la sphère des abords patrimoniaux, ce bâtiment est plus au moins particulier, mais cette particularité est bien présente juste car son contexte est entouré par des bidons villes et de l'auto-construit, cependant dans le même territoire se trouve une permanence naturel selon le PPSMVSS de Constantine qui est le cours d'eau du R'humel. Ce R'humel patrimonial est marginalisé par la société civile par rapport à l'importance donnée au bâtiment voyageur, pourtant ce cours d'eau est l'élément façonnant et structurant du paysage constantinois. *Ne faut-il pas hausser le cours d'eau au niveau de patrimoine dynamiseur de la ville ?*

nous quèterons la primauté de l'analyser, en matière des approches de persévération et des outils d'intervention et de faisabilité en tant qu'objet d'étude. L'échelle d'étude sera celle de l'aire urbaine suivant le cours d'eau du R'humel, depuis sa zone de confluence jusqu'à ses chutes, pour repérer et discerner le système global de la préservation du paysage patrimonial du ravin de Constantine et auquel la protection et la mise en valeur de ce patrimoine sera intégré dans une stratégie générale d'aménagement et de développement du territoire. La gare routière Est Tahar Sahraoui de Constantine sera analysée à l'échelle architecturale en tant qu'halte fluviale pour voir sa dynamique, son organisation, sa structuration et sa configuration physique dans ce système fluvial et ce paysage patrimonial afin de promouvoir un tourisme patrimonial. A la fin, on va aboutir à des recommandations pour une réconciliation du cours d'eau avec les patrimoines de la ville qui passe devant eux.

Mots clé : cours d'eau, haltes fluviales, patrimoine paysager, la protection, la sauvegarde.

Table des matières

Chapitre introductif

1. Introduction générale	13
2. Problématique	14
3. Questionnement	29
4. L'hypothèse	30
5. Approche méthodologique	30
6. Structure du mémoire	32

Chapitre I : mise au point conceptuel

1. tourisme	34
1.1. Tourisme patrimonial et culturel	34
1.2. Le tourisme fluvial	34
2. Sauvegarde	34
2.1. Définition étymologique	34
2.2. La sauvegarde et le patrimoine	35
2.3. La sauvegarde patrimoniale comme levier socio-économique	35
3. La protection	36
3.1. Définition étymologique	36
3.2. La protection et le patrimoine	36
3.3. Protection du patrimoine par l'UNESCO	37
4. patrimoine paysager	38
4.1. Définition étymologique	38
4.2. Définition conceptuelle	38
5. cours d'eau	40
5.1. Définition étymologique	40
5.2. Définition conceptuelle	40
6. une halte	41
6.1. Définition étymologique	41
6.2. Définition conceptuelle	41

Chapitre II : L'analyse des exemples

1. Introduction.....	44
2. Les berges d'Austerlitz à Paris	44
3. les berges de la rivière de SAINT-CHARLES	46
4. les berges du cours d'eau Cheonggyecheon	49
5. Le projet de Lyon confluence	52

6. La tour de SAKHIR	56
7. La synthèse	59

Chapitre III : politique d'aménagement et stratégie du développement durable

1. Introduction.....	62
2. Les niveaux de protections du patrimoine	62
2.1. Le classement du milieu naturel.....	62
2.2. La patrimonialisation de paysage naturel	62
2.3. Les chartes et les conventions	63
2.4. La loi algérienne	66
2.4.1. La loi 98-04	66
2.4.2. l'ordonnance 67-281	67
2.4.3. L'inscription sur l'inventaire supplémentaire	69
2.4.4. L'Inventaire général	70
3. stratégies de développement.....	71
3.1. Les outils d'aménagement.....	71
3.1.1. les orientations du SNAT	71
3.1.2. Le SCU	72
3.1.3. Le PPSMVSS	73
3.2. Les modes d'intervention et les valeurs d'un patrimoine.....	74
3.3. La valorisation du patrimoine	74
3.4. La réhabilitation	75
3.5. La reconversion	75
3.6. La greffe architecturale	76
3.7. Le projet intégré	77
4. La zone de modernisation de Constantine.....	78

Chapitre V : le R'humel de Constantine

4.1. Introduction.....	78
4.2. Les secteurs d'intervention	79
4.2.1. Environnement et paysage	79
4.2.2. Infrastructure de mobilité	79
4.2.3. Les tissus historiques	79
4.2.4. Les tissus contemporains et extensions	80
4.2.5. Nouvelles centralités intégrées	80

4.3.	Les pôles touristiques, patrimoine, administration et service	80
4.3.1.	La vieille ville	80
4.3.2.	Bardo	81
4.3.3.	La gare multimodale, pole d'échange, service et composant commerciaux.....	83
4.4.	Les priorités d'intervention	83
1.	Introduction	87
2.	La ville de Constantine	87
2.1.	Contexte géologique et géomorphologique de la région de Constantine	87
2.2.	L'épopée Géologique des Gorges du R'humel	89
2.3.	Constantine dans le bassin versant du Kébir-Rhumel	94
2.4.	Les réseaux hydrologiques de Constantine.....	95
3.	Oued R'humel	96
3.1.	La morphologie de l'Oued R'humel	97
3.2.	Les problèmes de liés à l'oued R'humel	98
3.3.	Les sources thermales.....	101
4.	Synthèse	104

Chapitre contextuel et les recommandations

1.	la gare Taher Sahraoui	106
1.1.	La genèse historique de la gare	109
2.	Les haltes du R'humel	111
2.1.	Aqueduc Romain	111
2.2.	BARDO.....	111
2.3.	Les gorges du R'humel	112
2.4.	La Vieille ville.....	114
3.	Scenarios et recommandations	115